



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY

Concours : CAPLP Interne et CAER CAPLP

Section : GÉNIE CIVIL

Option : CONSTRUCTION ET REALISATION DES OUVRAGES

Session 2021

Rapport de jury présenté par : **Mme Carole FABRE**

Inspectrice d'Académie- Inspectrice Pédagogique régionale

Présidente du jury

Á
Á
Á
Á
Á
Á
Á

© • 100 ... à^ç^} á^} •^ã} æ d[~ çE

TABLE DES MATIÈRES

1) Définition des épreuves	3
a) Épreuve d'admissibilité : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.	3
b) Épreuve d'admission : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.	3
2) Éléments statistiques	4
3) Commentaires sur les épreuves	5
a) Épreuve d'admissibilité	5
b) Épreuve d'admission :	7
ANNEXE 1	9
ANNEXE 2	10
ANNEXE 3	11

1) Définition des épreuves

- a) Épreuve d'admissibilité : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées dans les domaines de l'éducation et de la vie scolaire durant les différentes étapes de son parcours professionnel.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi les situations d'éducation observées en SEGPA ou en lycée, l'expérience qui lui paraît la plus significative dans sa contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative.

Coefficient : 1

- b) Épreuve d'admission : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation imposé et d'un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectués au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans une de ces deux disciplines : Bac Pro Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation de Gros Œuvre ou Bac Pro Travaux Publics.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à expliciter la démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours de travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Durée :

- Travaux pratiques : 4 heures ;
- Préparation de l'exposé : une heure ;
- Exposé : trente minutes maximum ;
- Entretien : trente minutes.

Coefficient : 2

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

2) Éléments statistiques

- Concours public :
 - Nombre de places : 12
 - Nombre de candidats inscrits non éliminés : 24
 - Nombres de candidats admissibles : 20
 - Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission : 19
 - Nombre d'admis : 12

- Concours privé :
 - Nombre de places : 4
 - Nombre de candidats inscrits non éliminés : 9
 - Nombres de candidats admissibles : 5
 - Nombre de de candidats présents aux épreuves d'admission : 5
 - Nombre d'admis : 3

- Admissibilité :
 - Moyenne des notes : 10,19/20 (public) et 7,78/20 (privé)
 - Note minimale : 01/20 (public) et 09/20 (privé)
 - Note maximale : 16/20 (public) et 13/20 (privé)

- Admission :
 - Moyenne des notes : 10,01/20 (public) et 9,42/20 (privé)
 - Note minimale : 06/20 (public) et 9,2/20 (privé)
 - Note maximale : 13,5/20 (public) et 11,9/20 (privé)

3) Commentaires sur les épreuves

a) Épreuve d'admissibilité

Le jury a examiné tous les dossiers reçus dans le cadre de l'admission au concours interne CAPLP section Génie civil Réalisation d'Ouvrages.

Suite aux remarques faites les années précédentes, les candidats ont globalement respecté le cahier des charges défini par le B.O., en particulier le nombre de pages ainsi qu'une présentation soignée et paginée facilitant la lecture des dossiers. Cependant dans quelques dossiers, le choix du style narratif avec des pages très denses sans structuration en paragraphes, rend la lecture souvent difficile.

Dans la première partie, le jury souhaite disposer d'éléments permettant de retracer le parcours de formation et le parcours professionnel du candidat. Il est à noter que des candidats se présentent à ce concours sans avoir **suivi un cursus adapté ou suffisant** (formation ou expérience professionnelle) leur permettant d'acquérir un savoir-faire inhérent à la mise en œuvre dans le domaine du Gros Œuvre. De plus les responsabilités assumées par le candidat dans le cadre de son expérience professionnelle ne sont pas toujours bien définies (durée, poste occupé, classes en responsabilité, ...).

Dans la seconde partie, le candidat doit présenter une séquence pédagogique située dans une progression ou une planification annuelle (La stratégie globale de formation doit permettre de situer la séquence dans le temps). Cette situation ne doit pas être un résumé de l'année scolaire et doit correspondre à une séquence significative, réalisée avec des élèves.

Il est à noter que certaines présentations pédagogiques proposées par les candidats ne sont toujours pas en adéquation avec la spécialité du concours CAPLP CRO (circuit électrique, cloisons en carreaux de plâtre, revêtement de sol...). La séquence pédagogique proposée doit être en lien avec les programmes que le (la) futur(e) enseignant(e) aura à prendre en charge en section professionnelle.

Dans l'ensemble, les candidats présentent trop souvent des séquences de niveau CAP, le niveau bac professionnel est rarement présenté et lorsqu'il l'est, sa maîtrise s'avère insuffisante. Le jury conseille aux candidats de se rendre en lycée professionnel et d'observer des séances des niveaux pour lesquels ils n'ont jamais dispensé d'enseignement.

Pour cette séquence, les objectifs opérationnels doivent être clairement définis. L'organisation pédagogique doit être précisée pour chaque activité (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).

La séquence proposée doit être étoffée avec le développement d'une séance au choix du candidat tout en veillant à ce qu'elle soit pertinente par rapport au thème de la séquence.

Une séance ne se limite pas à un mode opératoire, ni à une description d'exercices virtuels non contextualisés.

La prise en compte de la diversité des élèves et le mode d'évaluation de la séquence doivent apparaître. Le jury regrette que les documents élèves et les évaluations soient trop souvent inexistantes ou superficiels.

L'analyse pédagogique de la séquence est nécessaire sans être un cours de pédagogie.

Le jury rappelle qu'un formateur professionnel se doit d'utiliser les outils de la profession, y compris les outils numériques (*Word n'est toujours pas un logiciel de dessin technique*) en privilégiant de plus en plus les outils BIM, maintenant demandés dans certaines épreuves d'examen.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils ont également accès aux ressources du réseau Internet et que s'il est facile de réutiliser des documents ou des ouvrages, leurs références doivent être citées sous peine d'être considérés comme un plagiat que le jury ne pourrait tolérer.

Certains dossiers RAEP permettaient d'espérer des candidats de grande valeur avec une réflexion pédagogique aboutie. Les épreuves d'admission ont cependant parfois montré que l'aide à la rédaction dont avaient peut-être bénéficié certains candidats pour constituer leur RAEP était trop superficielle et que ces derniers ne pouvaient pas démontrer les mêmes compétences lors des épreuves d'admission.

Éléments pris en compte pour l'évaluation

- Richesse du parcours professionnel et adéquation à la construction des compétences requises pour la fonction postulée
- Responsabilités assumées
- Situations professionnelles choisies pour les supports pédagogiques
- Pertinence du choix de l'activité décrite
- Justification des choix pédagogiques opérés
- Prise de recul dans l'analyse de la situation exposée
- Maîtrise des enjeux scientifiques, techniques et professionnels
- Maîtrise didactique et pédagogique
- Approche de l'évaluation et de l'hétérogénéité des élèves
- Connaissance des référentiels et formations professionnelles
- Contenu et forme du dossier
- Autres...

b) Épreuve d'admission :

Le sujet de cette épreuve est en annexe de ce rapport (voir annexe 3).

De manière générale le jury insiste, encore cette année, sur deux compétences issues de l'arrêté du 01 juillet 2013 relatif aux compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Il s'agit de :

- Faire partager les valeurs de la République.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

En conséquence le jury attend de la part des candidats un comportement irréprochable tant au niveau verbal et vestimentaire qu'au niveau des attitudes.

Le jury souhaite donner les conseils suivants aux candidats :

Pour la partie pratique :

- Les candidats doivent être capables d'effectuer une mise en œuvre dans les différents domaines du gros œuvre et maîtriser les gestes professionnels élémentaires, y compris les techniques les plus récentes. Il n'en reste pas moins que ce concours vise à recruter des professeurs et qu'ils doivent être en mesure de porter un regard critique sur leur travail, même lorsqu'ils ne l'ont pas abouti.
- Les candidats doivent prendre le temps de lire le sujet et d'analyser les documents mis à disposition.
- Les candidats doivent être capables d'utiliser les outils numériques
- Les techniques de report des cotes de niveau (niveau laser et lunette) doivent être connues.
- Le respect des règles de sécurité (travaux en hauteur, stabilité des coffrages, étaieusement, manutention, serrage...) est impératif.

Éléments pris en compte pour l'évaluation pratique :

- Réactivité du candidat face au sujet proposé et proposition d'une organisation de son travail ;
- Maîtrise technique et gestuelle dans la réalisation des ouvrages à concevoir ;
- Vérification des dimensions et des tolérances d'exécution ;
- Utilisation autonome et pertinente des matériels et équipements, y compris du matériel numérique ;
- Sécurisation des zones de travail et respect des règles de sécurité.

Pour la partie orale :

- Maîtriser l'exploitation du référentiel de certification du Bac Pro TB ORGO ou Bac Pro TP et les compétences devant être acquises par un apprenant.
- Utiliser obligatoirement le contenu du dossier (plans et documents techniques ...) pour ancrer la présentation de la séquence sur une situation professionnelle réelle.
- Penser à l'organisation pédagogique des activités proposées (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).
- Proposer systématiquement une évaluation de la séquence proposée en l'étayant avec des indicateurs précis.
- Utiliser des outils numériques de communication.

Éléments pris en compte pour l'évaluation orale :

- Pertinence de la séquence proposée à partir du dossier technique fourni : présentation de la **problématique retenue**, du **contexte professionnel** de la séquence et des **compétences visées** dans le référentiel ;
- Adéquation des compétences visées et des activités proposées (Savoir-faire à acquérir et les savoirs technologiques) avec le référentiel choisi ;
- Pertinence des **démarches et stratégies pédagogiques** au regard du niveau choisi et des activités proposées ;
- Présentation d'un synoptique d'organisation de la séquence (définition des différentes séances et des activités proposées, évaluation...) ;
- Présentation d'un scénario de séance pertinent au regard des compétences visées et des savoirs à acquérir avec une définition des ressources mises à la disposition des élèves ;
- Réflexion du candidat sur des **modalités d'apprentissage** pour proposer une **différenciation** pédagogique répondant aux besoins des élèves ;
- Présentation des **modalités d'évaluation** (formatif, sommatif, certificatif) en adéquation avec les compétences visées et les savoirs associés ;
- Intégration d'autres disciplines dans les activités présentées ;
- Clarté du discours oral et pertinence dans l'argumentaire ;
- Présentation de documents pédagogiques ;
- Posture professionnelle et respect des valeurs républicaines.

Remarque : Pour faciliter la présentation de sa séquence et répondre aux attentes du jury, des documents de préparation de séance et de séquence sont fournis aux candidats (voir annexes 1 et 2).

ANNEXE 1



CAPLP Génie Civil option Construction et Réalisation des Ouvrages

Séquence n°	Problématique technique retenue :	Niveau : <input type="checkbox"/> T ^{ale} <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> 2 ^{nde}
Contexte professionnel de la séquence :		

Organisation de la séquence en séance	Séance 1	Séance 2
Intitulé de la séance		
Durée		
Problématique de la séance		
Nature de la séance (cours, mise en œuvre, ...)		
Nombre d'élèves		
Activité des élèves		
Résultats attendus		
Compétences visées et évaluées en fin de séquence		
Savoirs technologiques ou connaissances associées		
Stratégie pédagogique (disciplinaire, inter-disciplinaire, co-intervention...)		
Modalités d'évaluation envisagées		

ANNEXE 2



CAPLP Génie Civil option Construction et Réalisation des Ouvrages

Fiche de séance

Niveau : T^{ale}
 1^{er}
 2^{nde}

Séquence n° :

Séance n°

Intitulé de la séance			
Compétences visées			
Savoirs technologiques ou connaissances associées			
Durée		Nombre d'élèves	
Nature de la séance (cours, mise en œuvre, ...)			
Démarche pédagogique			

Problématique de la séance :

Déroulement de la séance			
Durée	Activités élèves	Ressources	Attendus élèves

SOMMAIRE

Documents fournis pour les épreuves :

- Nature des épreuves page 2 / 6
- Travail demandé.....pages 2 – 3 / 6
 - 1- Contexte de l'étude
 - 2- Exploitation pédagogique
 - 3- Réalisation d'un ouvrage
 - 4- Matériels et matériaux nécessaires

Dossier technique :

- Présentation du dossier technique support page 4 / 6
- Travaux pratiques page 5 / 6

Document réponse :

- Fiche de déroulement de la séquence – DR1 Page 6 / 6

Documents numériques sur tablette :

- Plan de pose du plancher RECTOR Numérique
- Plan de pose Zone d'étude Numérique
- Plan de ferrailage Zone d'étude Numérique
- Doc technique RECTOR Numérique
- Profil du réseau d'eau pluviale Numérique
- Dimensionnement des structures béton Numérique
- Maquette Numérique de la Zone d'étude Numérique

CONCOURS INTERNE

Section : GÉNIE CIVIL

Option : CONSTRUCTION ET RÉALISATION DES OUVRAGES

EPREUVE D'ADMISSION

Coefficient 2

SUJET

PRÉSENTATION DU DOSSIER SUPPORT :



Le projet concerne la construction de la maison individuelle pour Mr et Mme MICHELET -Voie des Ducs de Bretagne-44000 NANTES.

L'étude porte sur la réalisation du plancher hourdis et l'évacuation des eaux pluviales.

- ✓ Fondations par semelles filantes,
- ✓ Mur du soubassement en BBM 20,
- ✓ Murs extérieurs en Bloc Confort + - R :1.85 (Alkerm),
- ✓ Béton pour poutres : classe de résistance C35/45, ciment utilisé CEM II 42.5 R
- ✓ Planchers hourdis 13+5.

DOSSIER SUPPORT :

L'ensemble des plans du dossier sont sous format papier et numérique, visualisables à l'aide d'une tablette : ACROBAT READER.

- DOSSIER PLANS « PAVILLON MICHELET » (pdf)
 - PLAN DE MASSE
 - FACADES
 - VUE EN PLAN DU RDC
 - VUE EN PLAN DU SOUBASSEMENT
 - COUPE VERTICALE
 - PROFIL EN LONG DU RESEAU EAUX PLUVIALES

- MAQUETTE NUMERIQUE (ifc)

En cas de difficultés à utiliser les fichiers numériques, faire appel aux membres de jury pour obtenir une version papier des documents nécessaires à la réalisation.

NATURE DES ÉPREUVES

Première partie pratique (réalisation d'un ouvrage) **et deuxième partie orale** (exploitation pédagogique de travaux pratiques).

Objectifs de l'épreuve :

Le candidat est conduit à :

- Analyser et réaliser les travaux pratiques demandés,
- Évaluer la qualité des résultats obtenus,
- Proposer une exploitation pédagogique à partir des travaux pratiques réalisés.

Évaluation de l'épreuve :

L'épreuve permet d'évaluer :

- Le niveau de la réflexion pédagogique du candidat,
- La pertinence de l'organisation pédagogique (progression, activités des élèves),
- La maîtrise des savoirs et des savoirs-faire professionnels caractéristiques du champ technologique et professionnel concerné,
- La pertinence de l'objectif pédagogique,
- L'adéquation entre l'objectif et le niveau de la classe,
- Les qualités d'expression et de communication,
- La connaissance des contenus d'enseignement et des finalités de la discipline et de la spécialité,
- La validité du mode d'évaluation.

Organisation de l'épreuve :

Tous les candidats composent dans les mêmes conditions.

L'épreuve (coefficient 2) se déroule comme suit :

- **4h00** pour l'activité pratique (analyse et réalisation en atelier)

N.B. : une tablette contenant le sujet, les documents graphiques et techniques au format numérique est à disposition.

Pause à l'issue des épreuves pratiques

- **1h00** pour la préparation de l'exploitation pédagogique de l'activité pratique en salle

N.B. : un ordinateur et une clef USB contenant le sujet, les documents graphiques et techniques, le référentiel Baccalauréat Professionnel Technicien du Bâtiment

Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre ainsi qu'une fiche de déroulement de séquence au format numérique, sont à disposition dans la salle de préparation.

- 1h00 pour l'exposé (exposé du candidat : 30 min + entretien avec les membres de jury : 30 min)

N.B.: Pendant les 30 min de l'exposé, le candidat présente son exploitation pédagogique sans être interrompu par le jury. Il peut utiliser l'ordinateur et la clef USB mis à disposition.

TRAVAIL DEMANDÉ

1. Epreuve pratique

Contexte

Vous avez en charge une classe de première Bac Pro "Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre" et avez choisi pour support d'activité la réalisation d'une partie d'ouvrage comprenant :

- La mise en place d'un plancher hourdis et du coffrage de la trémie (poutrelles, entrevous et planelles),
- La mise en place du ferrailage du plancher,
- La mise en place de deux regards EP et tuyau vers un collecteur.

2. Exploitation pédagogique

Vous devez exposer :

- ✓ La problématique technique sur laquelle repose les compétences ciblées au regard de la méthodologie et des investigations menées lors des TP précédents,
- ✓ Les compétences du référentiel du diplôme pouvant être développées. Les savoirs technologiques et savoir-faire à acquérir,
- ✓ Le scénario d'apprentissage pour une séance permettant de résoudre la problématique posée,
- ✓ Les activités des élèves répondant au scénario, en prenant en compte le contexte de l'établissement où vous exercez, en proposant une différenciation pédagogique pour répondre aux besoins des élèves,
- ✓ Les ressources scientifiques et/ou technologiques et/ou méthodologiques mises à disposition des élèves,
- ✓ La formalisation des nouvelles connaissances acquises au travers d'un document de synthèse,
- ✓ Les modalités d'évaluation des élèves et de suivi d'acquisition des compétences.

Pour cela, on vous demande de :

- **Élaborer et présenter** la stratégie d'organisation pédagogique pour une séquence de formation pouvant elle-même comporter une ou plusieurs séances,

- **Compléter** pour chaque étape, sur le document réponse DR N°1, les activités du professeur et des élèves ainsi que les moyens matériels et les documents nécessaires,

- **Proposer** un mode d'évaluation pour la séquence développée.

3. Réalisation d'un ouvrage :

On vous demande de réaliser à l'atelier :

- **Étude A** : La mise en place du plancher comprenant :
 - Le plan de pose et l'étude technique du fabricant (Rector)
 - Le plan de pose de la zone de travail
 - Les poutrelles, entrevous et planelles
 - Le niveau fini du soubassement (arase supérieure)
 - Le plan du coffrage de la trémie
 - Le coffrage préassemblé.

- **Étude B** : La mise en place du ferrailage pour le plancher comprenant :
 - Le plan de pose et l'étude technique du fabricant (Rector)
 - Les différents aciers nécessaires à la réalisation
 - Un formulaire de façonnage des aciers

- **Étude C** : La mise en place de deux regards EP comprenant :
 - Le profil en long du réseau EP
 - Les regards et tuyau

4. Matériels et matériaux nécessaires :

Outillages individuels	Matériaux par candidat	Matériels collectifs
<p>1 Mètre ruban 5 m 1 Craie à tracer 1 Truelle 1 Niveau à bulle 1 Fil à plomb 1 Pince à ligaturer 1 Marteau de coffreur 1 Scie égoïne Casque de chantier Gants</p>	<p style="text-align: center;"><u>Pour la maçonnerie</u></p> <p>1 sac 25 kg de mortier prêt à l'emploi 1 sac de béton prêt à l'emploi 6 Planelles béton 6x16x60</p> <p style="text-align: center;"><u>Pour le plancher :</u></p> <p>1 plaque Treillis soudés PAF 10 – 2.4 x 4.2 4 équerre d'angle chaînage Ø 10 Lg :1.00 m 3 Chaînages Horizontaux 4 x 8 D10 1 Kit chevêtre UM 120/12-12 EC 4 Poutrelles RSE 114 – 18 – 2.20m 1 Poutrelle RS 901 – 18 – 1.40m 10 Entrevous PRIMOLIGHT VS 13 40 Cales d'armatures Fil recuit à ligaturer</p> <p style="text-align: center;"><u>Pour le coffrage de la trémie :</u></p> <p>1 Coffrage Trémie préassemblé 4 Etais 0.50 à 0.80m Pointes 50 (250g) Pointes 70 (250g) 2 Planches de 27mm Lg :1.00m</p> <p style="text-align: center;"><u>Pour le réseau EP :</u></p> <p>2 Regards EP Béton 30x30 + couvercle 1 Tuyau PVC Ø100</p>	<p>1 Pelle, 1 Balai 1 Règle alu de 2,00 m 1 Laser sur trépied + récepteur 1 pince monseigneur pour 2 candidats 1 bac à gâcher pour 2 candidats</p>

EPI obligatoires :

- ✓ Tenue de travail
- ✓ Chaussures de sécurité
- ✓ Casque de chantier (fourni)
- ✓ Gants (fournis)
- ✓ Genouillères (fournis)

TRAVAUX PRATIQUES :

L'étude porte sur la zone du plancher RDC où se trouve la trémie. Cette zone correspondra à votre espace de travail.

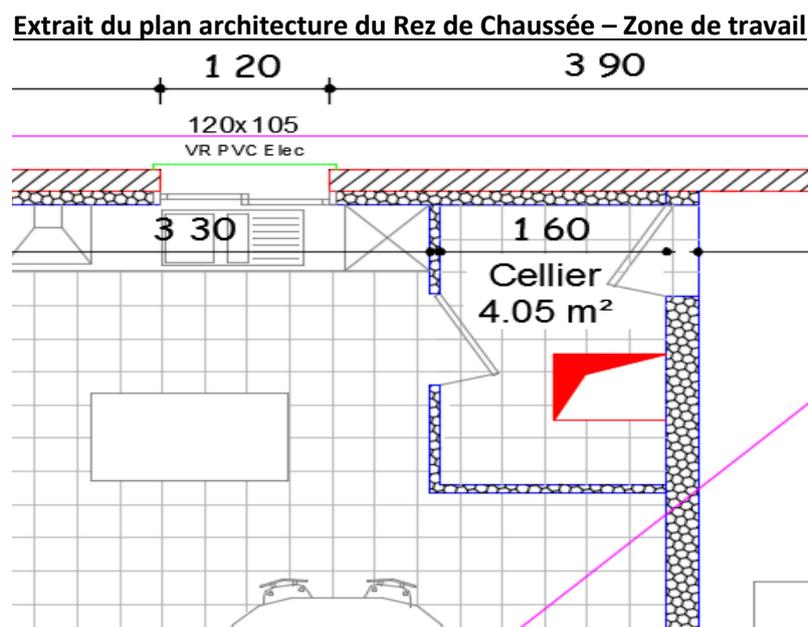
CONTEXTE PROFESSIONNEL :

Vous êtes un compagnon professionnel de niveau N3 P1 et en binôme avec un ouvrier d'exécution de niveau N1. Vous êtes en charge de la réalisation du plancher hourdis et de la mise en place du réseau d'eaux pluviales. Lors de votre arrivée le soubassement est fait. Ce niveau correspond à l'arase inférieure du plancher.

L'ensemble des documents des ouvrages à réaliser sont sous format numérique dans le dossier « PLANS » et « DOCUMENTATION ».

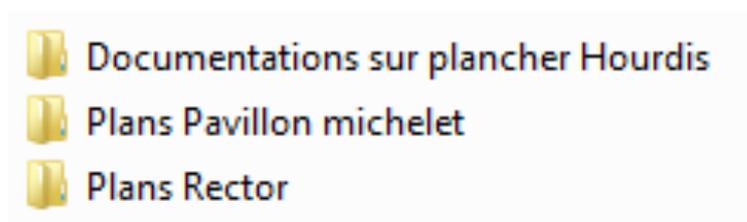
En cas de difficultés pour utiliser les fichiers plans, faire appel aux membres de jury pour obtenir une version papier des plans d'exécution.

Étude A : Mise en place du plancher hourdis



Travail demandé :

- ✓ Prendre connaissance du plan de pose du plancher RECTOR et du plan de coffrage, (voir fichiers)



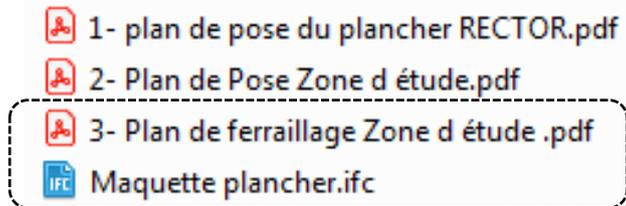
- ✓ **Contrôle du support**

- ✓ **Faire appel au jury**
- ✓ Mettre en place les poutrelles et entrevous mis à votre disposition conformément au plan de pose (document RECTOR) ainsi que le coffrage en toute sécurité,
- ✓ **Faire appel au jury.**

Étude B : Mise en place du ferrailage et des planelles pour le plancher poutrelles - hourdis

Travail demandé :

- ✓ Prendre connaissance du plan de ferrailage zone d'étude et de la maquette numérique plancher.ifc, (voir dossier Plans de pose)



En présence du jury :

- ✓ Vérifier la conformité des différents aciers,
- ✓ Mettre en place et ligaturer les aciers conformément au plan de pose, (Enrobage des aciers sera de 25 mm)
- ✓ Maçonner six planelles conformément aux indications du jury.

Étude C : Mise en place du regard EP

Travail demandé :

- ✓ Prendre connaissance des plans suivants /
- ✓ Mettre en place les deux regards et placer les évacuations PVC ϕ 100 dans les regards en suivant les plans du réseau EP,
- ✓ Réaliser les cunettes des regards, finition lisse avec forme de pente, au niveau NGF indiqué sur les plans.
- ✓ **Faire appel au jury.**
- ✓ **Nettoyer votre poste de travail et votre outillage**

Numéro du candidat :